



LETTRE AUX PORTEURS DE PARTS DU COMPARTIMENT GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE EQUILIBRE DU FCPE GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE

Paris, le 12 septembre 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du compartiment GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE EQUILIBRE (codes AMF : 990000084329 et 990000114389).

Quels changements vont intervenir sur votre compartiment GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE EQUILIBRE ?

Votre compartiment GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE est nourricier de la SICAV GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS.

Le Conseil d'Administration de la SICAV maître GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS, a pris la décision de la transformer en compartiment de la SICAV multi-compartiments GROUPAMA SELECTION.

Cette modification a pour objectif de modifier la structure juridique de la SICAV maître de votre fonds GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE EQUILIBRE, pour la faire devenir un compartiment de SICAV. Seule la structure juridique de la SICAV maître est modifiée toutes les autres caractéristiques de cette SICAV maître restant identiques.

Cette opération permettra ainsi de regrouper au sein d'une même SICAV à compartiments l'ensemble des OPC maîtres constituant la gamme diversifiée ISR « GROUPAMA SELECTION ». Cette gamme sera ainsi composée de 3 compartiments maîtres présentant 3 profils de risques complémentaires : GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE, (profil prudent), GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME (profil dynamique) et GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS.

Cette modification de structure juridique de la SICAV maître impacte le prospectus complet de votre FCPE GROUPAMA EPARGNE & RETAITE EQUILIBRE au niveau de la précision sur la structure juridique de maître mais n'entraîne pas de modification du profil/rendement risque, toutes les caractéristiques de votre FCPE demeurant inchangées.

Cette modification entrera en vigueur le : **20 septembre 2022**

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous invitons à prendre connaissance du nouveau prospectus complet du compartiment GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE EQUILIBRE qui sera disponible sur le site Internet de Groupama Epargne Salariale, www.groupama-es.fr, à compter du **20 septembre 2022**.

Vous remerciant de votre confiance, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.